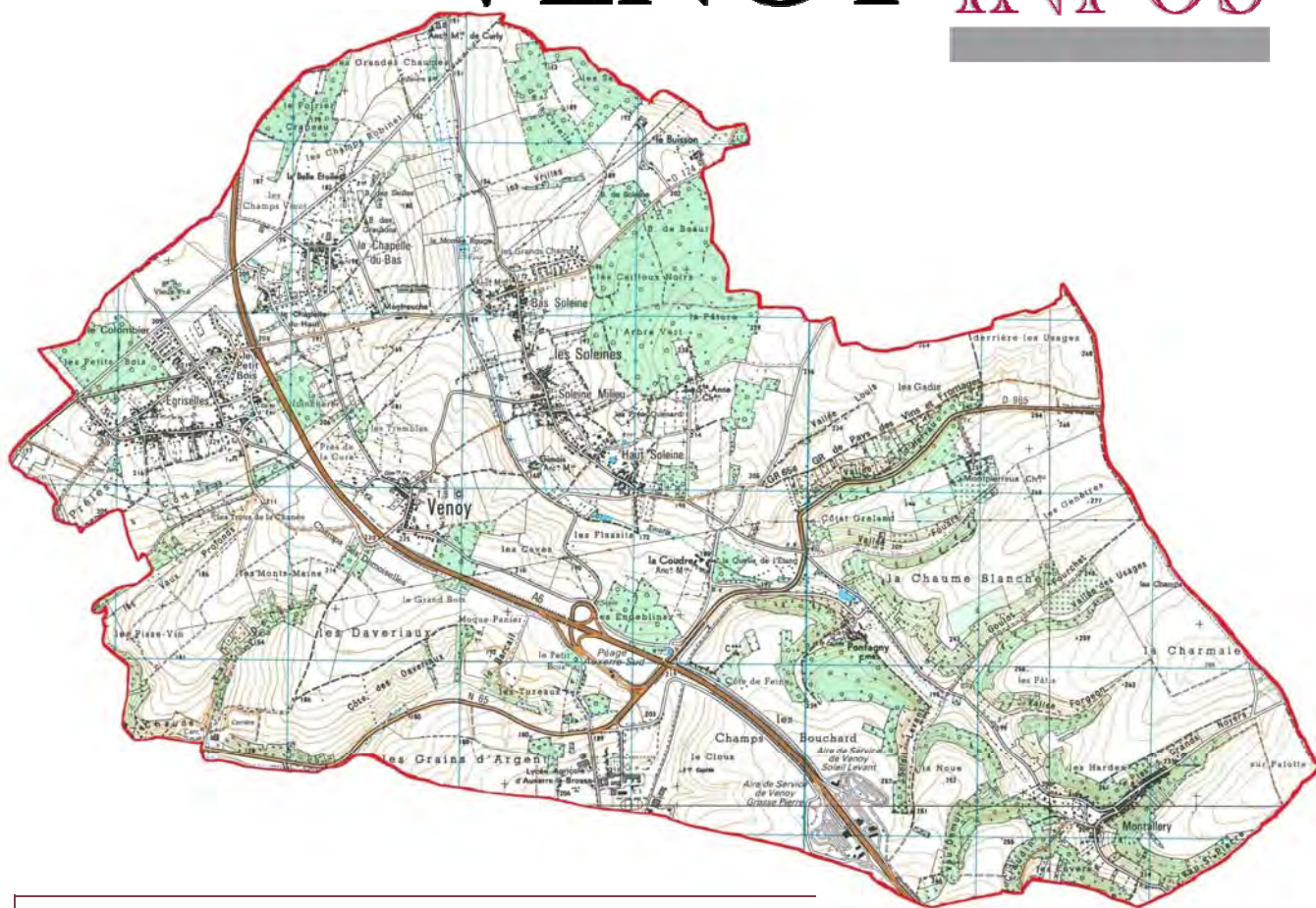




VENOY INFOS



14 artisans et commerçants
17 agriculteurs
35 ha de vignes
18 associations pour
30 festivités par an

2 276 ha
100 km de routes
et chemins

et
1965

VENOISIENNES et VENOISIENS



ETAT CIVIL

Mariages

- Amandine FROCHOT et Tommy CHEVALLIER le 21 juin 2014.
- Céline MARTIN-JARRAND et Sébastien CARI le 19 juillet 2014.
- Jennifer LEROY et Olivier MULLER le 26 juillet 2014.
- Aurélien LAGRANGE et Mickaël GAUDRY le 16 août 2014.

Naissances

- Édouard CIGLAR le 10 août 2014.
- Harrison NAFZIGER ALEXANDRE le 18 août 2014.
- Lyam ARRIBAS Le 8 septembre 2014
- Rose LAMODIÈRE Le 12 septembre 2014
- Gabin VIEL Le 23 septembre 2014.

Décès

- Dario DOS SANTOS le 19 juillet 2014.
- Gilles MORICARD le 23 août 2014.

RECENSEMENT

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est un acte civique, confidentiel et très important pour la commune puisque le nombre d'habitants recensés détermine la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État.

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Cette année, vous aurez deux possibilités pour répondre : soit sur papier, soit sur internet (solution aussi confidentielle que le papier).

Un agent recenseur, recruté par la mairie, se présentera chez vous muni d'une carte officielle.

VIE PRATIQUE

Mairie - Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- mercredi et samedi : de 8 à 12 heures .

Tél. **03 86 40 20 77** - Fax **03 86 40 28 11**

Mail : mairie.venoy@wanadoo.fr - site : mairie-venoy.fr

Numéro d'urgence mairie **03 86 40 25 65**

Agence postale - Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- du lundi au vendredi : de 10 à 12 heures ;
- le samedi : de 9 à 12 heures.

Les levées du courrier se font, pour le bureau de poste, les jours ouvrables à 9 heures - Tél. **03 86 94 14 26**

Salle des Joinchères - Les tarifs de location sont :

	Habitants de Venoy	Extérieurs à la commune
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	350,00 €	800,00 €
En semaine (1 journée)	250,00 €	450,00 €
Location à but lucratif :	le week-end	1 500,00 €
	la journée supplémentaire	500,00 €
	une journée en semaine	1 000,00 €

Location de la petite salle : 100,00 € en semaine

Salle des fêtes de Montallery - Les tarifs de location sont :

	Habitants de Venoy	Extérieurs à la commune
Pour un vin d'honneur	60,00 €	80,00 €
En semaine (1 journée)	80,00 €	120,00 €
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	120,00 €	200,00 €

S'adresser à la mairie, tél. 03 86 40 20 77

Quelques numéros d'urgences :

Garde médicale (nuit, week-end, jours fériés) : **39 66** Police et Gendarmerie : **17**

En cas d'urgence vitale, Samu : **15** Pompiers : **18**

Centre anti-poison : **01 40 05 48 48**

SOS Médecins : **08 20 89 00 00** Pharmacies et médecins de garde : **03 86 51 85 00**

Dr KLOECKNER : 03 86 40 30 00	CONSULTATIONS LIBRES	SUR RENDEZ-VOUS
LUNDI	9h à 10h et 16h30 à 18h	Après-midi et soir
MARDI	16h30 à 18h	Matin, après-midi et soir
MERCREDI	9h à 10h	Après 18 heures
JEUDI	16h30 à 18h	Matin, après-midi et soir
VENDREDI	16h30 à 18h	Matin, après-midi et soir
SAMEDI		Sur rendez-vous pris à l'avance

Enfance :

École maternelle : **03 86 40 30 38**

École primaire : **03 86 40 20 37**

Garderie : **03 86 52 10 58**

Responsable du transport scolaire aux Rapides de Bourgogne : **03 86 94 95 10**

ADAVIRS (Aide aux victimes et à la réinsertion sociale)

Contact : Marie-Thérèse HUGOT-GONZALEZ : **03 86 40 35 42**

Pompes Funèbres Haulcoeur

Pompes funèbres - Marbrerie

Organisation d'obsèques 7 jours/7
Toutes démarches
Transports (avant, après mise en bière)

Monuments funéraires
Crémation

Prévoyance obsèques
ORIAS : 07 025876

www.haulcoeur.fr

5, Grande-Rue • SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE
03 86 48 23 23

CHAUFFAGE • SANITAIRE • ÉLECTRICITÉ
DÉPANNAGE CHAUFFAGE & ÉLECTRICITÉ
ÉNERGIES RENOUVELABLES • SOLAIRE

DRILLON s.a.r.l.

42, rue des Trois-Soleines • 89290 VENOY

Tél. 03 86 40 20 54

Le mot

du maire

Madame, Monsieur,

Pour mon équipe et moi-même, ce mois de septembre a surtout été marqué par notre première rentrée scolaire. Une étape qui a été complexifiée par les nouveaux rythmes scolaires. J'en profite pour féliciter l'équipe des Marmousets qui a réalisé un énorme travail pour proposer aux enfants des activités de qualité, avec un premier spectacle réussi sous un soleil estival en guise de récompense.

Toutes les associations ont d'ailleurs réussi leur rentrée, et cette année encore, les habitants auront accès à un choix diversifié d'activités : foot, danse, tennis, zumba, gymnastique, volley, cartes, sorties de la Sinotte, chorales, chasse, pêche... Permettez-moi une pensée spéciale pour Françoise André et son équipe qui ont beaucoup travaillé pour préparer la Saint-Louis 2014. Une réussite à l'arrivée qui avait un goût de remerciement.

La communauté de l'Auxerrois a également fait sa rentrée. Les gens du voyage de la route de Lyon sont en cours de relogement, les travaux d'eau potable se poursuivent et vont concerner cet automne la traversée d'Égriselles, les études sur le parc d'activité d'Appoigny se poursuivent selon le calendrier prévu. Enfin Vivamouv va doubler son offre de transport à partir du 1^{er} novembre.

Côté dossiers communaux, assainissement, place de la Mairie, commerce, tous avancent et nous sommes au stade de recherche des financements extérieurs. Une réunion publique sera organisée le 14 novembre pour expliquer aux habitants l'évolution de tous les projets.

Pour conclure, je confirme qu'avec la troisième entreprise qui sort de terre sur notre zone d'activité, nous dépasserons les 50 emplois à la fin de l'année. Je souhaite à chacun un automne positif et constructif, avec des préparatifs des fêtes de fin d'année dans la bonne humeur. J'invite dès maintenant tous les habitants à se retrouver le jeudi 8 janvier à la salle des Joinières pour les vœux du maire.

Bien cordialement,

Christophe BONNEFOND.



AGENDA

Octobre

Samedi 25 Repas du Comité des fêtes
Salle de Montallery

Novembre

Vendredi 14 Réunion publique
Salle des Joinières

Samedi 15 Soirée «choucroute» de l'AS VE-
NOY FOOT Salle des Joinières

Samedi 22 Élection de Miss Bourgogne
comité Jean Raibaut
Salle des Joinières 20 h 30

Dimanche 23 Repas des seniors, organisé par la
commune. Salle des Joinières

Samedi 29 Soirée couscous organisée par les
Petits Loups de Venoy.
Salle des Joinières

Décembre

Samedi 13 Marché de Noël des écoles

Samedi 13 Sainte-Barbe, organisée par l'Amicale
des pompiers. Salle des Joinières

Dimanche 14 Marche organisée par le Comité
des Fêtes de Montallery.
Salle de Montallery

Mercredi 24 Passage du Père Noël à Venoy

Mercredi 31 Réveillon organisé par
M. et Mme DENIS
Salle des Joinières

Janvier

Jeudi 8 Vœux du maire
Salle des Joinières

Dimanche 11 Concours de belote de l'AJV
Salle des Joinières

Février

Dimanche 1^{er} Loto de l'association des Bleuets
Salle des Joinières

Samedi 7 Repas de Venoy Animations Festivités
Salle des Joinières

Samedi 21 Repas du Comité des fêtes
Salle de Montallery

Samedi 28 Journée EpiTêtes

PLAN LOCAL D'URBANISME DE VENOY

INFORMATION AUX PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS SITUÉS DANS DES ZONES E.B.C. «ESPACES BOISÉS CLASSÉS»

En application de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme, notre Plan Local d'Urbanisme comporte des zones d'espaces boisés à conserver, à protéger ou à créer, enclos ou non, attenant ou non à des habitations.

Ces zones en classement «E. B. C.» sont consultables en mairie : il peut s'agir de bois, forêts, parcs, arbres isolés, haies, réseaux de haies, plantations d'alignements, etc.

EFFETS DU CLASSEMENT

Il interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre sa conservation ou sa protection et entraîne le rejet de toute demande d'autorisation de défrichement.

Il instaure la création d'un régime de déclaration administrative avant toutes coupes et abattages d'arbres.

La mairie tient à la disposition des propriétaires concernés ces imprimés déclaratifs qui devront être remplis et déposés préalablement au démarrage des travaux de coupes et abattages.

VIE MUNICIPALE

Vendredi 27 juin 2014, Pascal HUGOT nous a offert un pot de départ digne d'un grand chef ! Petits fours « maison » et amuse-bouches sucrés, salés ont régalé nos papilles....



En effet, après ces onze années passées au sein du service technique de la commune de Venoy, voici venu le temps de voguer vers d'autres aventures et de rejoindre l'administration départementale.
Nouveau challenge !

Ses deux Maires, Philippe MAILLET et Christophe BONNEFOND, les adjoints, ses collègues et les personnes avec qui il a travaillé étaient présents.

Nous t'adressons ENCORE toutes nos félicitations pour cette réussite. Nous te souhaitons beaucoup de bonnes choses dans ton futur poste... Bon vent à toi cher collègue et ami ! ■

M.T



COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

Le 24 août 2014, à la stèle d'Égriselles, a eu lieu la cérémonie de commémoration du 70^e anniversaire de la libération d'Auxerre-Monéteau ■



STADE DE FOOT-BALL

Depuis cet été, le stade de foot-ball bénéficie d'une rampe de protection toute neuve. Les travaux ont été réalisés par les employés communaux et la peinture par les bénévoles de l'A.S.VENNOY Foot-ball. ■



RÉFECTION DE ROUTES



Cet été, la rue du Puits et la rue des Bleuets ont fait peau neuve. Le revêtement goudronné a été refait complètement. Montant des travaux : 48 495,00 € Hors Taxes. ■

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Dans le cadre de la révision du système d'assainissement communal, des subventions vont être possibles pour les habitations les moins conformes. Les personnes qui souhaitent des informations peuvent prendre rendez-vous avec Françoise Sobkowiak, Luc Faussey ou Francis Gherardi qui suivent le dossier. ■

JÉRÉMIE THINEY
ÉLECTRICITÉ ET AUTOMATISMES

Electricité générale
Alarme . Régulation . Climatisation

06 45 68 42 95
j.thiney@orange.fr

► LE RALLYE DE L'AUXERROIS

20 ANS DÉJÀ...

Vingt ans que le rallye "Terre de l'Auxerrois" existe. Qui aurait pu dire vingt ans plus tôt que ce rallye connaîtrait une telle notoriété ? Rappelons qu'à son origine, le rallye n'était qu'un petit rallye régional avec seulement une vingtaine de voitures engagées ; on était loin des WRC (World Rally Car) que l'on peut voir passer maintenant depuis quelques années ; notons que le parc de regroupement était sur les quais de la Marine juste à côté du pont Paul-Bert. Mais au fil des années, il a grandi pour devenir une manche du championnat de France des rallyes sur terre et ainsi connaître le succès qu'il rencontre aujourd'hui.

Cette année, une fois de plus, il n'a pas failli à sa réputation : encore de nouveaux tracés plus ou moins rapides et plus ou moins techniques pour le bonheur des spectateurs venus en masse, mais aussi pour tous les médias.

Pour la vingtième édition, 84 équipages avaient répondu présent, 76 seulement se sont élancés et 54 ont été classés à la fin du week-end. Le leader du championnat de France des rallyes terre, mais surtout le "grand patron" de ce rallye, Jean-Marie CUOQ (6 participations pour 6 victoires) espérait bien remporter une 7^e victoire ici... mais sa voiture (Citroën C4 WRC) allait le trahir avec une perte de puissance et deux crevaisons, une le samedi dans l'ES4 Bessy-sur-Cure avec 52" de perdues et une le dimanche dans l'ES7 Montigny-la-Resle avec cette fois 19" de plus perdues sur son poursuivant.

L'homme qui tira bénéfice de tous ces déboires est Lionel BAUD (2^e participation à ce rallye) sur Ford Fiesta WRC ; il sera sacré vainqueur de cette 20^e édition sans même remporter aucune victoire dans les 10 spéciales disputées sur les deux jours de course. Mais il a toujours placé sa Ford dans le tiercé de tête de chaque spéciale ; la régularité a donc payé.

L. BAUD a ainsi grignoté régulièrement du temps sur ces adversaires directs dont "le patron" de ces lieux J.-M. CUOQ.

L'élève a ainsi dépassé le maître.

Podium Final :

1 - L. Baud / J.-C. Delcambre (Ford Fiesta WRC) 1h26'47"7

2 - J.-M. Cuoq / J. Degout (Citroën C4 WRC) à 20"

3 - M. Margaillan / M. Margaillan (Citroën C4 WRC) à 51"6 ■

Christophe DESFORGES



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Journées européennes du Patrimoine

VENOY, les 20 et 21 Septembre 2014

Cette année, ces journées étaient organisées par un groupe de conseillers municipaux de notre commune.

Le programme était composé de la visite de l'église et de son beffroi ainsi que d'une exposition d'outils de taille de pierres.

Un prolongement par un parcours fléché faisait découvrir le puits de Soleines, le lavoir de Montallery et se terminait par le site des éoliennes.

Une cinquantaine de personnes de Venoy et des alentours se sont intéressées à notre patrimoine. ■



► MARGUERITE BLANCHET

Abientôt 102 ans (dans quatre mois), Marguerite Blanchet, la doyenne de notre commune, a toujours bon pied bon œil.

Née Zozime (nom d'origine grecque sans doute) le 2 janvier 1913 à Beine, elle a beaucoup travaillé dans sa vie.

Fille d'agriculteurs, à 18 ans, elle va faire des ménages à Paris chez des bourgeois, un avocat, au 176, boulevard Haussmann, se souvient-elle, pour faire bouillir la marmite ; elle logeait chez une tante et ne revenait pas souvent à Beine. Puis, elle rencontre André Blanchet dans un bal et se marie.

C'est comme cela qu'elle devient « Venoisienne » en 1934.

André était ouvrier agricole à Soleines chez M. et M^{me} Cerceuil, qui n'avaient pas d'enfants et ont légué leurs biens à André et sa sœur, dont le café de Venoy avec sa salle de danse et quelques terres (2 ha). Marguerite se retrouve donc à la tête du café Villain jusqu'en 1937, tout en étant aussi agricultrice.

A force de travail, la ferme s'agrandit (location et achat de terres). Marguerite avait des chevaux, des vaches, des lapins,



Achille CERCEUIL,
ancien maire de Venoy

Madame Reymand
Epouse Achille CERCEUIL



Le café Villain à Venoy...

de la volaille, pas de quoi flâner. Les journées étaient longues : de 5 à 20 heures, voire plus.

En plus de s'occuper de ses bêtes, il fallait aussi gérer la maison et il n'y avait pas le confort d'aujourd'hui : pas d'eau courante. Elle puisait l'eau au puits pour laver les légumes et elle ne la jetait pas : elle servait à se laver les mains. Pas d'électricité, pas de chauffage, bien loin de notre confort actuel ! Pour le linge, il y avait le lavoir près du cimetière (à peu près à la place du transformateur) pour frotter et rincer après l'avoir fait bouillir dans la lessiveuse. A l'époque, on dénombrait 7 lavoirs sur la commune ! Elle utilisait une bassine pour la toilette et la

lessiveuse dans la cour pour son fils Gérard, quand il faisait beau. Mais elle ne se plaint pas. On ne manquait de rien, dit-elle. On dépensait peu et vivait presque en autarcie. Elle faisait son

beurre à la baratte. La cuisine se composait de produits de la ferme : civet de lapin, poule au riz, et une fois par an, on tuait le cochon qu'on conservait dans des pots à saler. Elle faisait tout cuire au lard, on ne parlait pas de cholestérol...

Mais la vie n'était pas triste, elle évoque le battage et la tablée de batteurs dans l'ancienne salle de danse, on riait bien après une dure journée de labeur !

Puis la guerre fut déclarée et André mobilisé. Seule pendant tout un hiver, Marguerite n'avait plus de bois scié pour se chauffer et elle se souvient qu'elle attendait qu'une partie du bois soit brûlé pour pousser dessus dans la cuisinière. Elle nous parle aussi de l'entraide qui existait à cette époque. Des gens de la ville (Auxerre) soumis aux tickets de rationnement venaient se ravitailler à la ferme.

Pendant l'occupation, des Allemands ont couché à la ferme et volé les chevaux, mais ce qui l'a le plus marquée, ce sont les tombereaux de Français qui passaient devant chez elle et que les Allemands allaient fusiller au champ de tir. Pourtant, elle nous dit que les Allemands n'avaient pas été méchants avec eux.

Le 20 avril 1947, Marguerite met au monde le petit Gérard, à l'hôpital Saint-Germain d'Auxerre, après avoir perdu une petite fille de 9 jours en 1939. Et la vie continue, le travail dans les champs avec les chevaux : Gamin, Marquis... Sa première trayeuse électrique fut acquise dans les années 1950. Le premier tracteur arrive en 1957, en même temps que l'eau courante. Un grand soulagement pour Marguerite.



Une vie bien remplie et des souvenirs encore bien présents, aucune amertume sur les difficultés rencontrées dans sa vie, aucune plainte. C'est une leçon de vie que nous a donnée Marguerite.

Merci à elle de nous avoir reçus même si elle ne voulut plus guère nous parler quand nous lui avons dit que c'était pour le journal de la commune... ■



Marguerite, André BLANCHET et leur fils Gérard

► LES MARMOUSETS

LES MARMOUSETS AU COMPLET

Samedi 27 septembre, plus de cent familles ont répondu présentes à l'appel du directeur pour le premier spectacle de la saison, clôturant joyeusement le premier mois des nouvelles activités péri-éducatives.

Le soleil était au rendez-vous, les enfants et leurs parents aussi. Grâce à l'implication des animateurs du centre, les quelques cents enfants présents ont proposé un petit spectacle autour d'une mystérieuse histoire de sorcière... Déguisements, décors, tout avait été préparé par les enfants au cours des nouvelles activités péri-éducatives. Comme quoi avec de la volonté et beaucoup d'implication, il est possible de proposer des animations ludiques et éducatives, même sur trois-quarts d'heure !



Damien, le directeur du centre, a même proposé à l'ensemble des participants un joli souvenir : le film de ce spectacle, qui était le premier pour beaucoup d'enfants.

Si les enfants du village se sont investis, les parents n'étaient pas en reste : beaucoup avaient apporté des gâteaux pour un goûter partagé par l'ensemble des participants.

Avant cette manifestation, l'Assemblée générale de l'association a élu un nouveau Conseil d'administration. Il est désormais composé de : M. HIMBERT (Président), M^{me} PREVELLE (Vice-présidente), M^{me} VITELLIUS (Trésorière), M^{me} GRAFTIAUX (Trésorière adjointe), M^{me} BAILLON (Secrétaire), M^{me} PARRIN (Secrétaire adjointe), M^{mes}

PINET, CESCHIN et LEPRUN ainsi que M. DE CARVALHO. Avec une équipe renforcée, nul doute que les projets de l'équipe d'animateurs seront soutenus ! Pour commencer l'année scolaire, un tout nouveau site est désormais disponible à l'adresse <http://www.accueil-marmousets.fr> ainsi qu'une page facebook <https://www.facebook.com/accueil.marmousets>.

Toutes les informations de l'association, coordonnées et programmes vous y attendent ! ■
Agnès Prevelle

RETROUVEZ-NOUS SUR

www.accueil-marmousets.fr
www.facebook.com/accueil.marmousets

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

	7H30	8H30 à 11H45	11H45	13H30 à 15H30	16H15	16H15 à 19H00
LUNDI	ACCUEIL	CLASSE	DEJEUNER	CLASSE	N.A.P.	PERISCOLAIRE
	7H30	8H30 à 11H45	11H45	13H30 à 15H30	16H15	16H15 à 19H00
MARDI	ACCUEIL	CLASSE	DEJEUNER	CLASSE	N.A.P.	PERISCOLAIRE
	7H30	8H30 à 11H30	11H30 à 14H00	DE 14H00 A 19H00		
MERCREDI	ACCUEIL	CLASSE	DEJEUNER	PERISCOLAIRE		
	7H30	8H30 à 11H45	11H45	13H30 à 15H30	16H15	16H15 à 19H00
JEUDI	ACCUEIL	CLASSE	DEJEUNER	CLASSE	N.A.P.	PERISCOLAIRE
	7H30	8H30 à 11H45	11H45	13H30 à 15H30	16H15	16H15 à 19H00
VENDREDI	ACCUEIL	CLASSE	DEJEUNER	CLASSE	N.A.P.	PERISCOLAIRE

Les nouveaux rythmes scolaires ont été établis par la commune, en concertation avec tous les représentants des acteurs liés à la vie scolaire (enseignants, associations, intervenants, représentants de parents d'élèves ...).

Cela a été rendu possible grâce à la transformation de la garderie en centre de loisirs qui prend en charge l'accueil péri-scolaire, les N.A.P. (nouvelles activités péri-scolaires) et l'accueil pendant les vacances.

Ci-contre les nouveaux horaires de l'école de Venoy. ■

► ECOLE DE VENOY

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Un spectacle de fin d'année scolaire très réussi.

Mardi soir, parents, famille et amis de nos petits venoisiens se sont réunis à la salle des Joinchères pour assister au spectacle de fin d'année.

Les enfants de maternelle et de primaire sont montés sur scène et nous ont proposé des numéros variés. Cette année, le thème était la mer. Nous avons eu droit aussi à un spectacle de magie orchestré par Bernard Marty et des assistants magiciens. ■



REMISE D'ATLAS

Le 3 juillet 2014 a eu lieu la remise d'atlas aux élèves de C.M.2 en présence de monsieur le Maire et de Françoise Sobkowiak.

Nous leur souhaitons bonne chance pour cette nouvelle étape dans leur parcours scolaire. ■



RENTREE SCOLAIRE 2014

Les élèves de maternelle et primaire ont repris le chemin de l'école mardi 2 septembre 2014.

3 nouveaux enseignants ont aussi fait leur rentrée à l'école de Venoy. Ce mardi, les petits écoliers de CM1 ont fait la connaissance de xx, et ceux de CM2 de xx et Germain Coquard. Nous leur souhaitons la bienvenue à l'école de Venoy.

Cette nouvelle rentrée a été marquée par l'instauration des nouveaux rythmes scolaires et par la transformation de la garderie en centre de loisirs. Les enfants ont vite trouvé leur rythme et se sont bien adaptés. ■



Muriel MINARD (ATSEM), Magali Martin (directrice et petite section), Aurélie Lahaye (grande section), Chloé Toussaint (moyenne section), Cyrille Giacomazzi (ATSEM)



Virginie Paulvé (ATSEM), Pascale JOMAIN (ce2), Bernard Marty (cp), Charlene Goux (cm1), Mariella Pinon Martinez (cm2), Germain Coquard (remplaçant grande section), Madeleine LEFET (ce1), absente : Emeline Huraux (décharge direction et toute petite section)

Karin' Coiffure à votre domicile

Homme - Femme - Enfant

Sur rendez-vous

06.31.22.34.71



Karine Simonnet à Venoy

► ASSOCIATION JEUNESSE VENOY



Une fois de plus nos danseurs et danseuses nous ont émerveillés.

C'était vraiment un très beau spectacle.

Toute l'équipe de L'AJV remercie tous les bénévoles qui nous aident chaque année.

Pour cette nouvelle saison, c'est une équipe jeune et dynamique qui aura le plaisir de vous accueillir chaque samedi.



Nous vous donnons rendez-vous de 14 heures à 15 h 30 à l'ancienne cantine.

A partir de 4 ans

Tarif : 70 € pour l'année

Tarif dégressif pour enfants de la même famille

Renseignements : M^{me} OLIVEIRA au 06.31.00.15.12 ■

► S.O.S. BENJAMIN

L'association "SOS Benjamin" est née d'une expérience et d'un vécu traumatisant répertoriés dans plusieurs foyers français et à l'étranger. Elle n'a qu'un seul et unique but : plus aucun parent ne doit souffrir comme souffrent ces fondateurs. En parler est l'unique moyen d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard.

Depuis treize ans, l'association lutte contre ces jeux pratiqués par les enfants, préadolescents, adolescents dans le secret et la méconnaissance des dangers.

L'association est basée à SENS. La présidente et fondatrice, Madame Magali DUWELZ nous a contactés pour nous demander l'installation d'une antenne afin d'accueillir et renseigner les personnes qui le souhaitent sur le sud du département de l'Yonne. La commune de Venoy répondait parfaitement à tous les critères.

Le samedi 6 septembre 2014 à 11 heures, a eu lieu la signature officielle de la convention à Venoy afin d'officialiser l'implantation de cette antenne de l'association SOS BENJAMIN sur le territoire de la commune. ■





ENTREPRISE Eric GUYOU

**MAÇONNERIE - CARRELAGE
COUVERTURE - ISOLATION
POSE DE MENUISERIE
AMENAGEMENT DE COMBLES
TERRASSEMENT**

**129, rue des Trois-Soleines
89290 VENOY**

Tél./Fax : 03 86 40 33 57

ENVOL POUR LE SOLEIL

Mardi 13 mai : Nous quittons VENOY à 2 heures du matin en car pour nous envoler vers le MAROC à 7 heures. Nous atterrissons à AGADIR 3 h 30 plus tard sous un soleil de plomb. Nous sommes accueillis par MOULAY, notre guide attiré pour tout le séjour et nous nous rendons à la KASBAH située sur la colline où nous avons une vue imprenable sur le port, la ville et sa plage au sable fin. N'oublions pas que AGADIR est la station balnéaire la plus animée du Maroc et qu'elle a subi un puissant séisme en 1960 détruisant entièrement la ville, seul un cinéma reste le témoin de ce drame. Nous arrivons à 12 h 30 à l'hôtel ANEZI TOWER où nous déjeunons avant de prendre possession de nos chambres. Nous sommes libres l'après-midi et chacun prend ses marques : piscine, plage ou repos.

Mercredi 14 mai : Nous avons rendez-vous avec Moulay à 9 heures pour nous rendre à TAROUDANT : ville fortifiée pittoresque, riche en couleurs. Nous prenons des photos du haut des remparts et il fait déjà chaud. Puis direction la Kasbah où tous les produits de l'artisanat local sont exposés : bijoux, étoffes, tapis, peaux, pierres... Après le déjeuner, nous revenons à l'hôtel vers 15 heures et chacun organise son après-midi comme il l'entend.

Jeudi 15 mai : départ à 9 heures pour IMOUZZER réputée pour ses

cascades spectaculaires les années humides ce qui ne fut pas le cas cette année mais la traversée de la vallée du Paradis en valait la peine : succession de gorges impressionnantes, étendues sèches avec des arbustes et arganiers, une palmeraie de montagne et des bananeraies. Nous revenons à Agadir pour déjeuner et nous dégustons un excellent tajine de poissons. L'après-midi est consacré à la découverte des souks où se côtoient fruits, légumes, épices, l'huile d'argan, volailles, vêtements, objets en bois, métal, bijoux....

Vendredi 16 mai : départ d'AGADIR à 8 heures pour nous rendre à ESSAOUIRA en longeant la côte et en traversant des villages berbères. Nous arrivons vers 11 h 30 dans cette ville qui fut construite par les Portugais et nommée MOGADOR. Nous visitons la Médina et dans un atelier de travail du bois de thuya, un employé nous explique sa technique : utilisation du bois de citronnier, d'ébène, de

nacre, d'aluminium pour faire les incrustations dans le bois. Nous nous dirigeons ensuite vers La Scala : forteresse défendue par de nombreux canons toujours pointés vers le large. Puis nous allons à pied au port de pêche, lieu très animé, situé au pied des remparts où se trouve notre restaurant nous proposant bien sûr un repas poisson. Après nous être restaurés, nous nous installons à l'hôtel ATLAS ESSAOUIRA SPA 5 étoiles situé à deux pas de l'océan.

Samedi 17 mai : départ à 8 heures pour MARRAKECH. En chemin nous visitons la 1ère coopérative féminine produisant de l'huile d'argan. La Présidente nous explique les différentes étapes de fabrication de cette huile issue du fruit de l'arganier, arbre qui ne pousse qu'au Maroc et au Mexique. Le noyau du fruit est séparé de la chair puis cassé pour obtenir une amande qui, broyée, donne une huile alimentaire ou cosmétique. Il faut 38kgs de noyaux pour faire un litre d'huile. Tout se fait à la main par des femmes de tous âges qui, en travaillant, acquièrent une certaine autonomie. Un petit magasin propose cette huile et tous les produits dérivés : crèmes, savons, gels douche, ...

Nous arrivons à MARRAKECH à 12 h 30 et visitons les souks puis nous allons déjeuner dans un ancien palais de la Medina dans un décor arabo-andalou magnifique. Après le repas, visite d'une ancienne école coranique : chambres d'étudiants, salle de prières puis nous nous dirigeons vers la Medersa BEN YOUSSEF (ancien palais) reconverte en musée : salles de réception, hammams.

Nous nous rendons ensuite dans une pharmacie berbère où le maître des lieux nous vante ses produits miracle : les épices, les antidouleurs, les anti-moustiques, les diurétiques... Puis direction Place DJEMAA EL FNA : noire de monde. Nous ne faisons que passer. ■

Retrouvez la suite de notre voyage dans le prochain numéro de Venoy Infos...



► FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme tous les ans depuis 2001, La Sinotte a convié les habitants à partager avec les 44 choristes quelques moments de plaisir à travers des chants de partout, du folklore, des variétés, du classique.

A l'issue de ce concert, nous avons partagé quelques rafraîchissements avec le public venu nombreux, public que nous remercions vivement.

Rendez-vous pour d'autres concerts. ■

► LES PETITS LOUPS



l'association "les petits loups de Venoy"

Sorties d'été :

Cette année encore, les enfants ont apprécié les sorties organisées par l'association (parc de l'Auxois, ferme de Saint-Fargeau, pique-nique et balade à poney).

Les enfants sont toujours aussi émerveillés au contact des animaux.

Nous vous informons qu'un repas est organisé le samedi 29 novembre 2014 et nous espérons que vous viendrez nombreux à cette soirée couscous animée par des danseuses orientales.

Soirée couscous
Avec danseuses orientales

Samedi 29 novembre
à partir de 19h

SALLE DES
JOINCHERES
A VENOY



Adultes :

Kir ou jus de fruit
et ses amuse-bouches
Entrée
Couscous royal
Pâtisserie orientale
Thé ou café

Enfants :

Jus de fruit
Couscous poulet
Boule de glace

19 € par adulte (boisson non comprise) 7 € par enfant jusqu'à 11 ans

Veuillez faire parvenir le coupon réponse avant **le 9 novembre 2014** chez :

M^{me} Cavoy Isabelle, 18, rue du Transformateur, la Chapelle, 89290 Venoy, tel : **06 29 92 63 83**

M^{me} Merat Luisa, 25 bis, rue du champ du bois, Soleines, 89290, Venoy, tel : **06 49 82 90 70**

► LES AQUARELLES

Les activités de l'association ont repris en septembre 2014, à savoir :

- yoga, le mardi de 19 à 20 heures ;
- gymnastique d'entretien, le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 ;
- baby-gym, le mercredi de 15 h 45 à 16 h 30 ;
- fitness, le vendredi de 19 heures à 21 heures ;
- cocktail dynamique (zumba et fitness) de 20 heures à 21 heures.

Pour toutes ces activités, il est toujours possible de s'inscrire sur place, aux heures des cours.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Hugot-Gonzales Marie-Thérèse au 03 86 40 35 42.

Eric et Monique
TRAITEUR
le Manoir des Chapelles
15, rue de l'Ancien Château
La Chapelle Le Haut
89290 VENOY
tél. 06 08 42 81 94
fax. 03 86 51 01 53
lemanoirdeschappelles@orange.fr

RECETTE DE VENOISIENNE

LES GOUGÈRES

Pour 6 à 8 personnes

Ingrédients :



Pour de petites gougères :

25 cl de lait, 100 g de beurre, 150 g de farine, 4 œufs entiers, 5 g de sel, 50 g de comté.

Pour de grosses gougères :

25 cl de lait, 125 g de beurre, 250 g de farine, 5 œufs entiers, 5 g de sel, 150 g de comté.

Mettre dans une casserole le lait, le sel et le beurre. Porter à ébullition. Incorporer la farine et dessécher la pâte à feu doux pendant 4 ou 5 min jusqu'à ce qu'elle ne colle plus aux parois.

Laisser refroidir puis incorporer les œufs, un par un, avec une spatule en bois. Couper le fromage en dés d'environ 3x3mm et l'ajouter à la pâte. Remuer jusqu'à obtention d'une pâte bien homogène.

Faire alors des boules de pâte à la cuillère et les placer sur une plaque allant au four que vous aurez préalablement beurrée. Dorer ces boules de pâte au jaune d'œuf.

Cuire à 170° pendant 20 à 25 min.

A DÉGUSTER SANS MODÉRATION !!!

Vins de Bourgogne
Blanc – Rosé – Rouge – Petit Chablis

Françoise & Gilles Paulvé



Propriétaire récoltant à Montreuche - Venoy - 89290
Tél. 03 86 40 33 37

► COMITÉ DES FÊTES DE MONTALLERY

LE 14 JUILLET A MONTALLERY : UN FRANC SUCCÈS

Une fois de plus, 120 personnes se sont retrouvées à 12 h 30 autour du repas républicain préparé par Dominique et les membres du comité des fêtes : le sanglier grillé a toujours autant d'adeptes. Pourquoi ce repas le 14 juillet ? Pour fêter le bicentenaire de la révolution en 1989, j'étais adjointe à l'époque, j'ai suggéré au comité des fêtes de proposer un repas servi sur la place du village. Une centaine de personnes ont immédiatement répondu présentes et apprécié ce moment de rencontre, renouvelé depuis à la demande des villageois.

Les conditions se sont améliorées car, au début, les repas étaient préparés avec les moyens du bord. La transformation de l'abri bus en cuisine réalisé par la mairie, l'achat de barnums, planchas, fait par le comité, le savoir-faire de Dominique et son équipe, ont contribué à la réussite de cette manifestation. C'est le seul moment dans l'année où le comité peut accueillir autant de personnes et les jeunes natifs du village vivant ailleurs, saisissent cette



occasion pour se retrouver.

Un grand bravo à toutes celles et ceux qui oeuvrent pour le succès de ce moment très convivial apprécié par les habitants de Venoy et des environs. ■ C. CHEUTIN

7^e VIDE-GRENIERS BIEN ARROSÉ



Peu d'exposants à cause d'une météo capricieuse, mais il en fallait plus pour décourager l'équipe organisatrice ainsi que la vingtaine de courageux généralement bien équipés à qui le comité a offert gracieusement leur emplacement.

Le boudin, les merguez et saucisses, les gaufres, les beef-burgers et les frites ont redonné de l'énergie à tous et malgré le temps beaucoup de chineurs se sont déplacés tout au long de la journée.

Un grand merci à Gérard Gain qui a gracieusement animé le village avec

brio et merci aussi à toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette manifestation.

A l'année prochaine, sous des cieux plus propices, nous l'espérons ! ■

► VENOY ANIMATION FESTIVITÉS

C'est le douze juillet dernier que se sont déroulées, organisées par le VAF, les festivités à l'occasion de la fête nationale à Venoy.

La météo pourtant incertaine n'a heureusement pas gâché la fête, et petits et grands ont pu participer en grand nombre à la retraite aux flambeaux.

Et c'est devant une foule enthousiaste que s'est ensuite produit l'harmonie d'Appoigny, prestation musicale suivie d'un magnifique feu d'artifice, « aussi beau que celui d'Auxerre diront certains ».

Merci aux pompiers de Venoy qui, une fois encore, ont assuré la sécurité à cette occasion.

Le repas rituel, jambon à la broche, organisé par le VAF n'a malheureusement pas connu cette année le même succès et a dû être annulé, faute de participants en nombre suffisant.

De ce fait, le bal gratuit qui se déroulait dans la salle des Joinchères n'a pas eu l'affluence habituelle, même si quelques personnes sont venues se rafraîchir à la buvette.

Le VAF, qui déplore cette situation réfléchit à une éventuelle modification des festivités proposées pour l'année prochaine. Les idées sont les bienvenues et vous pouvez vous rapprocher des membres de l'association. ■



Venoy Animations Festivités tient à remercier :

- les bénévoles qui se sont donnés à fond ;
- les commerçants et participants des différents stands ;
- Les personnes qui se sont déplacées ;
- Miss France 2014 et Miss Bourgogne 2003.

Grâce à vous tous, ce fut un week-end merveilleux et rempli de succès.

Rendez-vous l'année prochaine !



► A.S. VENOY FOOT-BALL

L'AS Venoy Foot a connu une fin de saison dernière mouvementée. L'assemblée générale qui s'est tenue le 26 juin 2014 a plus été l'occasion de bas règlements de comptes extra sportifs que de propositions constructives pour le club



et ses jeunes.

Compte tenu du déroulé chaotique de cette A.G., aucun vote n'a été possible et c'est pourquoi la municipalité a pris le relais, soucieuse de défendre une association au service des habitants. Tout d'abord en recevant l'ancien comité directeur encore en poste pour connaître les intentions de chacun puis en organisant une seconde A.G.

Lors de celle-ci, un nouveau comité directeur a été élu démocratiquement et a aussitôt procédé à l'élection de son bureau. N'ayant pas obtenu la présidence, ni même la vice-présidence les personnes qui avaient tiré à boulets

rouges sur l'ancienne équipe en parlant de valeurs telles l'engagement, le respect des enfants et j'en passe, ont démissionné dans les jours suivants... en emmenant avec eux dans leur nouveau club (avaient-ils anticipé?) la plupart des enfants qu'ils encadraient à Venoy. Aucun autre commentaire sur la motivation réelle de tels personnages !

Aujourd'hui la page est tournée et le club veut et va se reconstruire avec une équipe dirigeante certes réduite mais doublement motivée. Toutes les catégories d'âge seront représentées cette saison, les éducateurs sont déjà en place donc les jeunes pourront pratiquer leur sport dans une ambiance sympathique et conviviale, avec pour seul but leur plaisir et leur épanouissement, les résultats importent peu et viendront d'eux-mêmes.

L'AS Venoy foot remercie la municipalité pour son soutien sans faille, certes comme l'a rappelé le Maire et son équipe, le club de foot est une association qui coûte cher à la commune si l'on tient compte de la subvention versée et surtout de l'entretien des installations... mais les jeunes sont non seulement l'avenir du club mais aussi celui de la commune et il est préférable de voir tous ces jeunes sur les terrains de sport le mercredi et le week-end que de les voir traîner dans les rues !

Enfin toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : enfants, parents, bénévoles... tout le monde a quelque chose à apporter au club.

Alors n'hésitez pas à contacter le nouveau président de l'AS Venoy Foot pour tout renseignement ou proposition :

Dylan Moreau 06 88 51 37 99 ■

► A.S. VENOY VOLLEY

Vous souhaitez pratiquer le volley dans la bonne humeur, alors rejoignez nous !

Nous nous entraînons chaque mardi soir au gymnase de La Brosse de 19 h 30 à 22 heures. Suivant les disponibilités de chacun, nous participons à certains tournois et, cette année, nous espérons pouvoir participer au Championnat Loisir.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Georges MAURY, tél : 06. 70. 21. 23. 12. ■



► A.S. VENOY TENNIS

Le week-end des 20 et 21 septembre s'est déroulé le tournoi interne de double mixte à l'A.S. Venoy Tennis.

Les petites averses du dimanche n'ont pas perturbé le bon déroulement des matches et du barbecue. Cette année, onze équipes ont participé au tournoi et soixante-cinq personnes étaient présentes le dimanche midi pour partager le jambon à la broche.

Malgré la baisse des participants, la bonne humeur reste présente.

Félicitations aux vainqueurs du tournoi, Christophe CIRY et Mickaël VAN OPSTAL.

Leur coupe sera remise en jeu l'année prochaine.

Alors venez nombreux ! ■



Les vainqueurs du tournoi



Le jambon à la broche n'a pas fait long feu

Jacky ROBLLOT

Paysagiste

66, rue des Trois-Soleines
89290 VENOY

Tél. 03 86 94 11 21 • Port. 06 13 41 48 37

Fax : 03 86 40 24 71

E-mail : jacky.roblobt@wanadoo.fr

► A.D.M.R.

L'association ADMR « le service à la personne » de Venoy, qui couvre les communes de : Augy, Bleigny le Carreau, Champs sur Yonne, Laborde, Quenne, Saint Bris le Vineux, Venoy, a tenu son assemblée générale le 6 juin 2014.

En 2013, l'activité de l'association sur l'ensemble du canton a représenté 16 700 heures d'intervention, dont 4 496 heures pour des habitants de Venoy. Ces heures ont été assurées par les salariées de l'association chez vingt sept personnes retraitées, trois familles, et dix sept personnes sans prise en charge.

L'association compte vingt deux salariés, répartis sur l'ensemble des communes. Quatre d'entre eux habitent à Venoy. Si la proximité entre les intervenants et les clients est toujours privilégiée, les salariés peuvent être amenés à se déplacer dans les différents villages. Le samedi et le dimanche, les interventions indispensables à la vie quotidienne, comme les toilettes ou l'aide aux repas sont assurées à tour de rôle par les auxiliaires de vie.

Pour tous renseignements :

Delphine GARNIER
Maison des services
Mairie de Venoy
03 86 40 31 08

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures

► EPICERIE SOLIDAIRE

ET LA SOLIDARITÉ
DEVIENT UN GESTE SIMPLE...



L'Épicierie solidaire s'adresse aux personnes en difficultés financières et qui souhaitent être accompagnées dans un projet personnel.

Vous voulez aider les familles en difficulté à bénéficier d'un tarif réduit ?

Devenez membre actif de l'Épicierie Solidaire (cotisation annuelle de 5 €) et venez périodiquement y faire vos courses, à tarif normal.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au jeudi : de 14 heures à 18 h 30

Le vendredi : de 10 heures à 18 h 30

Fermeture le lundi.

Messageries :

Téléphone : 09 82 36 19 15

Bureau : esdelauxerrois89@gmail.com

CESF : esdelauxerrois.acc@gmail.com

Magasin : esdelauxerrois.mag@gmail.com

Site internet : www.esa89.fr

► GARÇON, LA NOTE !



Dix sur dix aux deux soirées organisées sur la commune. L'ambiance, la chaleur, la musique : tout était réuni pour que la 600^e de Garçon, la note ! à la Vida Loca soit une bonne soirée avec le groupe Hotspot banda. Même cocktail de réussite pour le concert de Sweetness organisé au Moulin de la Coudre.



ENTREPRISE LOPES VIEIRA

Plaquiste
Isolation - aménagement de combles
neuf & rénovation

Tél. 03 86 40 39 90 • 06 37 15 97 50

27, rue Principale - 89290 VENOY

entreprise.lopesvieira@dbmail.com • Fax 03 86 40 39 90



6, Rue de l'école - 89290 MONTALLERY
Tél : +33 (0)3 86 40 27 04 - Fax : +33 (0)3 86 40 27 05
domaine.chevallier.chablis@wanadoo.fr

LA SAINTE-BARBE DES POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Venoy vous informe que leur Sainte-Barbe aura lieu cette année le samedi 13 décembre 2014.

Menu à 37 euros :

Apéritif et ses amuse bouches

Terrine de foie gras et sa gelée au porto

Filet de sandre au crémant de Bourgogne

Trou bourguignon

Filet de bœuf au cognac et aux pleurotes

Pommes duchesse maison et purée de légumes

Assiette de fromages et salade verte

Madeleine maison, glace vanille et sauce caramel beurre salé

Café

Vins

Possibilité de menu enfant et adolescent sur demande

Pour toutes autres informations et inscriptions (au plus tard le 1^{er} décembre 2014), n'hésitez pas à contacter :

Frédéric & Angélique LUPU,

11 rue de l'église

89290 VENOY

03 86 42 43 44 / 06 66 23 81 31

lupi.frederic@orange.fr

www.mairie-venoy.fr

Renseignements
06.72.13.85.24
06.88.79.28.17

VENOY

Elodie Zieba

VENOY
ACCUEILLE
l'élection
Miss Bourgogne

Qualificative pour Miss France 2015

En soutien à l'association
SOS AUTISME EN FRANCE

SAMEDI 22 novembre
20h30
Salle des fêtes
Entrée 10€

Alexandra Tron
MISS BOURGOGNE 2013

Ce bulletin est aussi le vôtre, notre prochain numéro paraîtra en février 2015. Vous pouvez nous faire parvenir vos articles avant le 15 janvier 2015, mais aussi rejoindre notre comité de rédaction, vous serez les bienvenus.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

C. BONNEFOND, O. CHATON, M.-C. AUGÉ, A. DE CARVALHO, G.

KLOECKNER, N. CULOT, L. FAUSSEY, M. CHAMEROY

Merci aux annonceurs qui ont permis de rendre ce bulletin plus attractif.

LES POMPIERS FONT DU SKI

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Venoy vous propose de les accompagner lors de leur week-end aux Saisies.

Départ : le vendredi 9 janvier 2015 à 12 h 30 de la mairie de Venoy,

Retour : le dimanche 11 janvier 2015 vers minuit.

Les Saisies, c'est :

- ❖ Un domaine situé en altitude qui offre des panoramas à couper le souffle sur les prestigieux massifs du Beaufortain et des Aravis et une vue imprenable sur le Mont-Blanc ;
- ❖ 185 km de pistes de ski alpin qui sillonnent entre chalets d'alpages et forêt d'épicéa ;
- ❖ 120 km de pistes de ski nordique à travers forêts et clairières.

Le prix du séjour est de 195 € par personne.

Celui-ci comprend :

- La location du car ;
- L'hébergement qui se situe au pied des pistes ;
- La restauration en pension complète sous forme de buffet (de vendredi soir à dimanche midi).

Ce qui reste à votre charge :

- Le supplément chambre seule ;
- Le forfait des remontées mécaniques durant le séjour* ;
- La location du matériel* ;
- Le dîner du dimanche soir (un arrêt est prévu sur une aire d'autoroute).

*Tarifs groupe.

Pour toutes autres informations et réservations (au plus tard le 7 décembre 2014), n'hésitez pas à contacter :

Angélique LUPU, 11 rue de l'Église, 89290 VENOY

03 86 42 43 44 / 06 66 23 81 31

lupi.frederic@orange.fr

La craniosténose touche un enfant sur 2500 et malgré son statut de "maladie rare" (dont le seuil est de 1/2500 !), elle n'est pas si rare qu'il n'y paraît.



Mais la craniosténose qu'est-ce que c'est ?

C'est une soudure prématurée d'une ou plusieurs sutures du crâne. Plus simplement, le crâne du nouveau-né est constitué de plusieurs sutures naturellement ouvertes pour permettre au cerveau de grandir. Lorsqu'une suture est soudée dès la naissance, le cerveau continue sa poussée et le crâne se déforme de façon anarchique. Il existe plusieurs types de craniosténose suivant la suture atteinte.

L'association Epitêtes créée en mars 2013, soutient et aide les parents des enfants porteurs de craniosténose.

Elle a aussi pour objectif d'informer la population sur ces déformations crâniennes pouvant avoir de lourdes conséquences.

C'est pourquoi l'association organise, le 28 février 2015 un grand rassemblement sous forme de tables rondes destiné tant aux professionnels qu'au grand public. Des neurochirurgiens, experts en la matière, viendront vous en parler autour d'un grand nombre d'animations. Vous pourrez en savoir plus sur cette maladie peu connue qu'est la craniosténose.

Plus d'information : www.association-epitetes.fr